Les Accidents du Chemin de fer

Le Tamponnement de Rouleroen

Mouleroen, 27 décembre.

Des renseignements qui ont été recueillis et des interrogatoires auxquels ont procédé le procureur de la République et le juge d'instruction de Fontainebleau, il semble résulter qu'une grande part de responsabilité incombe au mécanicien Desmar, du dépôt de Laroche.

Dans les explications qu'il a données, Desmar affirme que le disque d'entrée était ouvert alors que celui de sortie était fermé. Il en conclut qu'il a obéi, comme il le devait, au signal du chef de gare et en agissant ainsi, dit-il, il a cru bien faire. Mais, ajoute-t-il, ce n'est pas précisément que les signaux que Desmar prétend avoir vu ouverts et que l'on n'a pas fait fonctionner depuis l'accident, étaient fermés.

L'Accident de Beauvoir

Nous avons omis l'accident du passage à niveau de Beauvoir, près de Châteaudun et qui fit neuf victimes — six morts et trois blessés.

Après avoir entendu le juge d'instruction, M. Monchot, d'accord avec le procureur de la République, a pris des arrêtés sur les deux cas, à la suite de cet accident, n'a été constaté qu'à la fin de la matinée.

Un Tamponnement à Bourg

Un train de marchandises a pris hier en dérapage un autre train de marchandises en gare de Montluel (Ain). 8 wagons ont été brisés. La circulation, interrompue sur les deux voies, à la suite de cet accident, n'a été rétablie qu'à la fin de la matinée.

Le « Pourquoi Pas »

Le « Pourquoi-Pas » qui fut déjà à l'honneur en portant aux régions arctiques l'expédition Charcot, ne va pas décrire du sang qui l'avait porté sa destinée de bateau scientifique.

Sa construction spéciale et ses aménagements particuliers ont inspiré au ministre de l'instruction publique dont il est la propriété, l'idée de le convertir en laboratoire flottant relevant du Muséum. Une subvention annuelle de 10.000 francs est prévue pour cette organisation.

Le docteur Jean Charcot restera le commandant du bateau, ainsi transformé, en un laboratoire ambulant unique au monde :

Il peut draguer jusqu'à 6.000 mètres de profondeur et se montre par là même tout à fait apte à entreprendre des expéditions océanographiques.

Le docteur Charcot se promet tout d'abord d'étudier une question dont la solution fut parait importante : les migrations des poissons. Si, en effet, on en connaissait les routes générales, nos pêcheurs n'auraient plus de mauvaises années et l'on sait que des pêcheurs de Boulogne, de Dunkerque, de Calais, et d'ailleurs, se plaignent que la pêche ne soit pas précisément fructueuse cette année !...

On ne pouvait imaginer une plus noble destinée pour le vaillant petit navire antarctique.

Le fort Chabrol d'un Parricide

Dans la commune de La Chapelle-de-Brioude, près de Mâcon, le feu prenait il y a quelques jours à une meule de paille. La rumeur publique accusa le propriétaire de la meule, le berger-vigneron, Tétmar, d'avoir allumé cet incendie. Les gendarmes étant venus hier pour procéder à une enquête, Tétmar se barricada dans son habitation, après avoir pris son fusil, de la poudre et des projectiles.

Sa femme ayant voulu parlementer, il tira sur elle. Il ne la blessa que légèrement, mais son père, âgé de 77 ans, se présentant à son tour à la porte, il tira à nouveau et lui le blessa mortellement.

Depuis le siège continue.

Hier matin, vers neuf heures, le forcené a tiré deux coups de feu : le premier sur un chien qui passait sur le toit, le deuxième sur l'un, par une ouverture qu'il a pratiquée en tête du grenier.

Hier après-midi, Tétmar résistait toujours dans sa maison, menaçant de mort ceux qui tenteraient à l'approcher.

On le voyait aller et venir dans l'immeuble, tenant dans les mains des bas, tantôt dans le grenier, toujours armé de son fusil. On crut qu'il avait dressé d'une ficelle de nouvelles cartouches.

Le soir, des curieux se tenaient aux abords de la maison. On va tâcher de réduire Tétmar par la famine.

LES OBSÈQUES de M. Alfred Girard

Sénateur du Nord

Hier matin dès six heures, Valenciennes fut informée du décès de M. Alfred Girard, sénateur du Nord. Le foule qui, respectueusement, l'accompagna jusqu'à sa dernière demeure, était considérable et l'imposant cortège qui suivit ses dépouilles atteste en quelque sorte l'estime et la sympathie dont le défunt était l'objet.

Le corps de M. Girard, arrivé la veille de Paris, avait été placé dans la salle des bagages, transformée pour la circonstance en chambre ardente. Les murs étaient recouverts de draperies noires bordées d'argent, desquelles se détachait un écusson aux initiales A. G.

Sur le cercueil que recouvrait un drap funèbre et qu'entouraient plusieurs candélabres ardents dès dépouilles du toge du défunt et les insignes du sénateur.

Vers le Cimetière

Bien avant la levée du corps, de nombreux personnages politiques et amis du défunt se pressaient en foule, environs de la gare et, c'était devant le cercueil près duquel se tiennent les parents de M. Girard et les avocats en robe du barreau de Valenciennes.

A onze heures, le convoi s'organise place de la gare et avenue Ferrand.

Après la sonnerie de « Aux champs », exécutée par les pompiers dont la compagnie s'était formée face à la gare, pour le commandement de capitaine Chartier, le convoi se met en marche vers le cimetière Saint-Roch.

Les pompiers forment le haie. A de moment, la pluie et la neige tombent abondamment.

Et tête du cortège viennent les sociétés valenciennoises et de la région, précédées de leurs drapeaux. On remarque la société des « Incas », les « Tailleurs d'Habits », la fanfare des Mineurs de Saint-Vaast-la-Haut, la Société de Prévoyance, la Société de Saint-Eloi, l'Union Fraternelle, les Orphéonistes Valenciennois, Le Croix-Rouge, les Anciens Elèves du Lycée, la société de secours mutuels des Ouvriers mineurs de Saint-Vaast, l'Association Valenciennoise de l'enseignement populaire, la société de Prévoyance des Employés, la société d'Horticulture, la société de Géographie, Les Prévoyants de l'Avenir, Le Vaillante, l'Union Chorale de Saint-Vaast, la Société Académique de Comptabilité, l'Association des Anciens Elèves de l'école de la rue des Chartreux, les Anciens Elèves des Académies, l'Union Française, les Décorés de la médaille militaire, les Anciens Militaires de la marine, les Amis de l'Université du Nord, l'Amicale des Anciens sous-officiers, l'Union du Commerce, l'Avenir du Prolétariat, les Décorés de la médaille coloniale, la société « En Avant », les Vétérans Valenciennois, la Fraternelle Belge, la société de gymnastique la « Valenciennoise » et une délégation du Club d'aviation.

Derrière ces sociétés se trouve le cortège qui disparaît sous des couronnes de fleurs naturelles, toutes superbes et qu'ont offertes MM. les sénateurs du Nord, la ville de Valenciennes, les membres du Conseil général, les comités radicaux de la ville, l'Union Valenciennoise et la société de comptabilité.

Les coins du poêle sont tenus par MM. Vincent, préfet du Nord ; Hayez, sénateur ; Bouillon, président du Tribunal Civil ; Lepez, président du comité radical ; Devillers, maire de Valenciennes ; Bailly, représentant l'ordre des avocats ; Davaine, député de la deuxième circonscription ; Feilly, président du Tribunal de Commerce.

Le deuil est conduit par MM. Bicoulle, beau-frère de M. Girard ; Bicoulle fils, Macquez, conseiller d'arrondissement et Allard.

Les avocats en robe suivent la famille du défunt.

Les personnalités

Dans l'assistance nous remarquons :

MM. Trystram, Auguste Petit, Bersez, sénateur ; Pasqual, Dron, Guislain, Bouvier, députés ; Delecroix, maire d'Hem ; Vancauwenberghe, président du Conseil général ; Bourdon, Sandrart, Durre, Cauliez, Cézard, Sirot, Jules Sirot, Castiau, conseillers généraux ; Benoit, sous-préfet de Valenciennes.

MM. Dugardin, adjoint au maire de Valenciennes ; Loré, procureur de la République ; les juges du Tribunal civil, et les membres du Parquet et du greffe.

MM. les juges de paix et les juges du Tribunal de Commerce et de la Chambre de Commerce, dont M. Turbot, président ; MM. Pallot, Corsolle, Huyghe, Coquelle, Paris et Pavier, conseillers d'arrondissement ; MM. les conseillers prud'hommes avec MM. Dubus et Baron, présidents ; Mlle Rozier, directrice du Collège ; M. Desplques, professeur du Lycée, et le personnel enseignant.

MM. Lovin, inspecteur primaire ; Damiens, directeur de l'école professionnelle ; Varache, directeur de l'école professionnelle de Saint-Vaast ; les instituteurs et institutrices de l'arrondissement.

MM. Tribot, chef-adjoint du Bureau de préfecture de Lille ; Hauvette, directeur des douanes ; Lavorsier, inspecteur du travail ; Perquelle, chef du service des contributions indirectes.

MM. Stoclet, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Jacquinet, ingénieur ; Delle, ingénieur des mines ; Lemaire, doyen de la Faculté des Sciences de Lille, Coustet Moyeux, membre de l'Institut ; Lechelle, conseiller honoraire de la Cour d'appel ; Lecoq, conservateur du Musée.

MM. les proviseurs des écoles académiques et de l'école de pharmacie ; Lemaire, directeur des Eaux et Forêts ; Lemaire, secrétaire général de la sous-préfecture ; Champy, directeur général des mines d'Anzin.

MM. Sellier, chef de gare ; Denis, principal du Collège de Saint-Amand.

MM. Quais, colonel de 127e ; Lafargue, lieutenant-colonel, et les nombreux officiers du 127e et du 4e cuirassiers ; Piglowski, commissaire central.

MM. Hendebuch, commandant honoraire des sapeurs-pompiers ; Laderrière, vice-président de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers ; les employés des services municipaux avec M. Vieux, secrétaire général.

MM. Lesaur, capitaine de gendarmerie ; Cosset, vérificateur des poids et mesures.

Dans l'assistance se trouvent également la plupart des maires et adjoints de l'arrondissement et des arrondissements voisins dont MM. Simon, du Rosult ; Lanthiez, d'Abscon ; Dallegrange, de Saultain ; Richard, de Louvignies-Bavay ; Cloet, de Maing ; Richard, de Vicq ; Lemer, d'Herbinies ; Quinet, de Onnaing.

MM. Lestoile, d'Haspres ; Dangréau, de Rouvignies ; Larivière, de Millonbosse ; Lenfant, de Sebourg ; Beaufort, d'Haulchin ; Hubert Moreau, de Fresnes ; Hermant, de Prouvy ; Lande, de Bellaing ; Dejardin, d'Hordain ; Plumecocq, de Beuvrages ; Bonzeele, de Flines ; Gérard, d'Auzin ; Dupont, de Denain ; Hoarau, de Lourches ; Havez, de Bouchain ; de Hutster, de Crespin ; Ribourg, de Rieux ; Mailly, d'Hélesmes ; Delacroix, d'Hem ; Lempereur, de Lieu-Saint-Amand ; Lenoujon, d'Aubry.

Après avoir quitté la rue de Paris, le cortège s'engage sur la place d'Armes, à l'hôtel de Ville, le drapeau est en berne et les candélabres voilés de crêpe sont allumés. De là le convoi gagne la rue Saint-Géry, traverse la rue des Capucins, la rue de Mons et arrive bientôt au cimetière Saint-Roch.

Le corbillard s'arrête devant le preau et c'est là que sont prononcés les discours.

Discours de M. le Préfet du Nord

Messieurs,

Je viens, au nom du gouvernement de la République, m'incliner avec une déférence pleine de regrets et de douleur devant la tombe de M. le sénateur Alfred Girard.

La triste nouvelle de cette mort inattendue a fait jeter à tous le même cri : c'était un bon républicain, c'était un brave homme. Compagnons ou adversaires de lutte lui rendent tous le même hommage : ceux-là mêmes qu'il a le plus ardemment combattus lui doivent et lui doivent tout leur amitié. C'est qu'en effet M. Girard était, dans l'acception la plus haute de ce mot, et, par excellence, un « honnête homme ».

Depuis sa jeunesse, il a défendu sa patrie, au risque de sa vie, et la République qui est reque de son repos. L'énergie chez lui allait de pair avec sa bonté, la prudence dans le conseil avec la vaillance dans l'action. C'était un lettré délicat qui se complaisait dans l'étude et dans le culte serein de la pensée. Il s'y oubliait et s'y laissait volontiers oublier. Mais qu'un danger apparût pour son pays ou pour sa foi, il sortait aussitôt de sa retraite for en jeter corps et âme dans la mêlée. Alors on entendait sa parole ardente sonner le ralliement au drapeau ; son esprit pénétrant lui montrait clairement le but à atteindre ; sa conscience rigide lui dictait le choix des moyens. Et une fois la voie tracée, il n'en devient plus, il allait devant lui, stimulant les timides, modérant les exaltés, conduisant sa troupe forte et disciplinée ou aux défaites qui honorent les vaincus ou aux victoires qui font la gloire des vainqueurs.

Je l'entends encore au cours d'une réunion récente, avec toute l'autorité d'un doyen et d'un apôtre, montrer à quelques jeunes que le souvenir des luttes récentes avait, à son gré, emporté un peu loin, la limite qu'ils n'auraient pas dû franchir. Je l'entends dire le douceur avec laquelle lucides ; j'entends sa voix vibrante, sa parole spirituelle et colorée prouver que s'il était aisé de soutenir des paradoxes généreux et de se mettre à la poursuite de vagues et décevantes chimères, il y a plus de probité et de courage civique à subordonner son effet aux possibilités sociales, à ne jamais chercher le bien dus une au détriment des droits des autres, à ne pas faire naître de haines mauvaises entre individus ni d'antagonisme coupable entre les classes.

M. Girard est de ces hommes rares qui ont été la conscience vibrante de leur parti. Il s'en va entouré de la vénération de tous, suivi des regrets de tous. Il restera un exemple : ceux que peuvent embarrasser la solution de certains problèmes sociaux, la réponse à certaine question de politique courante, n'ont qu'à se demander qu'aurait fait M. Girard, dans la bonté de son cœur, dans la rectitude de son esprit, dans la probité de sa raison ? Ils ne se tromperont pas s'ils suivent la doctrine et la tradition qui laisse derrière lui celui dont la tombe va se refermer.

Il salue le patriote qui, dans les mauvais jours, spontanément et simplement, avec un courage tranquille, a pris le rang dans l'armée pour combattre les ennemis de son pays.

Il salue le républicain qui a mis son activité, son expérience, son talent et son dévouement au service de son parti.

Je salue l'honnête homme que parents et amis pleurent ensemble ici, unis dans la même affliction affectueuse et respectueuse.

A. Mixte préfet excellent M. Bailly, qui, au nom de ses collègues du bureau, rend hommage au talent de M. Alfred Girard qui fut un ferme défenseur de l'ordre, et lui adresse un suprême adieu.

Après lui, M. Hayez parle au nom de ses collègues du Sénat.

Discours de M. Hayez

SÉNATEUR DU NORD

La mort inexorable vient encore de faucher parmi les élus du parti républicain, amoindrissant brutalement celui que nous appelions familièrement notre doyen.

Il appartenait à notre ami Maxime Lecomte, vice-président du Sénat, qu'une indisposition momentanée retient loin de nous, d'être aujourd'hui l'interprète de ses amis du Nord et de la Haute Assemblée. Mes collègues m'ayant demandé de remplir cette tâche douloureuse, c'est sous l'impression d'une profonde tristesse que je viens dire le dernier adieu à Alfred Girard avec lequel j'étais lié d'amitié depuis ma jeunesse. Né à Valenciennes, appartenant à une famille qui, de temps immémorial, exerçait dans cette ville la profession d'avocat, il montra dans ses études classiques et juridiques les brillantes qualités qui devaient bientôt lui acquérir la confiance et les sympathies de ses concitoyens.

Très remarqué au barreau de Valenciennes, à différentes reprises, ses confrères le désignèrent comme bâtonnier.

République sous l'Empire, il le combattit avec toute son ardeur et tout son talent. Mais son patriotisme égalait sa foi Républicaine ; appelé par le Gouvernement de la Défense Nationale à la Sous-Préfecture de sa ville natale, il le quitte pour s'engager dans l'armée du Nord, où il devint rapidement chef de bataillon après avoir brillamment pris part aux fameux combats qui nous consolèrent un peu de la défaite.

C'est aux les drapeaux qu'il fut choisi comme candidat, recevant à ce moment difficile la consécration de la confiance que lui conservèrent jusqu'à sa mort les républicains.

Devenu des lors l'un des chefs de son parti, il consacra toute sa vie à ses convictions politiques et lutte contre le parti de réaction qu'il trouve devant lui.

Député en 1876, réélu en 1878, malgré une campagne acharnée de ses adversaires — il se vit lui-même, lui, avocat, traduit en justice correctionnelle à la requête de l'accusation de foi — encore réélu en 1881, il échoua en 1885, et entreprit dans le Nord, avec les Trystram, les Cirier, les Legrand, les Merlin et Maxime Lecomte, une campagne énergique qui ramena la victoire dans nos rangs et en 1887, il fut envoyé au Sénat.

Girard fut, dans les deux assemblées, un travailleur éclairé, consciencieux, infatigable.

Doué d'un très grand talent de parole, il aut à la tribune et dans les commissions conquérir l'attention soutenue de ses collègues.

Aussi, comme le disait le Président de la Haute Assemblée, dans un éloge funèbre qu'il prononça samedi dernier : « Longtemps, il « prit une part active à nos travaux et a « été le rapporteur des propositions de lois « sur les canaux du Nord et de bien d'autres questions importantes. Dans les Commissions, sa science juridique faisait autorité.

« A la tribune, il avait les qualités de véritable orateur, concentrant dans sa parole la justesse de la pensée, la chaleur de la conviction, et l'élégance de la forme.

L'approbation unanime que soulevèrent ces paroles montre qu'il avait su se concilier de nombreuses et précieuses sympathies aussi vives au Sénat que dans notre département.

Sa vie fut toute de dévouement et de désintéressement.

Sa seule ambition fut de servir son pays et son parti ; il le fit avec modestie, car sa valeur lui eut permis d'aspirer à de plus hautes destinées.

Le concours immense du peuple qui se presse autour de ce cercueil nous montre quelle place considérable tenait dans le parti républicain, celui que nous pleurons aujourd'hui.

Avec lui s'éteint une figure connue et affectionnée, disparaît un caractère unanimement aimé et respecté comme un modèle de simplicité, de droiture et d'unité. Il peut être utilement cité en exemple à ceux qui, parmi dont la mort nous a si douloureusement surpris, tant nous avions confiance, bien que sachant sa santé déclinante, en son énergie et en sa vigueur.

Il y a un mois à peine, ici même, au chef-lieu d'arrondissement, il faisait entendre dans le Congrès républicain sa voix si chaude et vibrante de vénéré patriarche du parti républicain Valenciennois. En des accents d'une véritable éloquence que lui inspirait son ardent amour de la République, il adjurait tous les Républicains de rester unis, de résister aux suggestions démagogiques pour réaliser avec lui, par le progrès social, l'évolution normale de la démocratie française.

Notre regretté collègue fut, en effet, toute sa vie, un serviteur passionné de la démocratie.

Il avait placé dans le progrès social sa foi, ses espérances, et pendant quarante ans qu'il fut avocat, sous-préfet, député ou sénateur, il mit au service de notre parti, sans réserve et sans répit, sa parole, son intelligence, son expérience, son activité.

Il ne comptait pas ni défaillance.

Nul plus que lui n'eut confiance dans la justice des idées républicaines jusqu'au dernier jour de sa longue et noble carrière.

Et maintenant qu'il appartient définitivement à l'Histoire de son pays, rendant hommage aux éminents services qu'il a rendus à sa Patrie, je tiens à assurer ici, au nom de tous ses collègues du Sénat que son souvenir subsistera impérissable parmi nous comme celui d'un des grands serviteurs de la troisième République.

Adieu, mon cher Girard, adieu.

Discours de M. Devillers

MAIRE DE VALENCIENNES

M. Devillers prenant à son tour la parole, dit toute l'émotion qu'il a ressenti en apprenant la mort de M. Alfred Girard.

« M. Alfred Girard, poursuit-il, a été pendant cas quarante ans, l'âme du parti républicain de notre région, et à maintes reprises nous avons ressenti les vibrations de cette âme.

« Son nom était un des plus populaires. Sa figure une des plus sympathiques de l'arrondissement.

« Et tous nos concitoyens ont pu le suivre dans les diverses étapes de sa vie, qui s'est étalée au grand jour ».

Après avoir rappelé les débuts de M. Girard comme avocat, M. Devillers ajoute : « Lauréat au Barreau de Paris, il s'y était déjà fait remarquer quand éclata la guerre néfaste de 1870.

« Il quitte alors momentanément la robe d'avocat pour endosser la vareuse de soldat et bien qu'il eût pu se dérober dans l'hôtel de la Sous-Préfecture où l'avait appelé le Gouvernement de la Défense Nationale, il n'hésita pas à faire son devoir en bon Français. Volontaire aux mobilisés du Nord, il fut élu capitaine au 4e régiment de marche et fit en cette qualité toute la campagne dans l'armée commandée par Faidherbe. Il prit part avec sa compagnie aux combats de Pont-Noyelles, de Bapaume, de Vermand, de Saint-Quentin.

« Lorsqu'après cette dernière bataille, un bataillon se trouva sans chef, les officiers supérieurs de la brigade le désignèrent pour le commander. »

M. le maire de Valenciennes rend ensuite hommage au talent que possédait le défunt et rappelle comment M. Girard entra dans la carrière politique.

« Etant encore sous les drapeaux, il fut porté sur la liste des candidats républicains à l'Assemblée Nationale. Il échoua avec toute la liste, mais quelque temps après, il prenait place dans l'Assemblée municipale.

« Tous nos concitoyens ont gardé vivant le souvenir des luttes âpres et cruelles qui eurent lieu sous le régime du 24 mai et du 16 mai, et au cours desquelles M. Alfred Girard fut constamment sur la brèche et porta avec un courage et un dévouement sans bornes le drapeau républicain.

« En 1877, il était élu membre de la Chambre des députés et maintenu dans cette Assemblée en 1881. En 1886, le parti démocratique du Nord l'envoya siéger au Sénat, auquel il n'a cessé d'appartenir depuis cette époque.

« Républicain convaincu et démocrate dans le bonne acception du mot, il a apporté dans l'exercice de son mandat toute l'ardeur d'un travailleur infatigable et consciencieux. »

Ayant exposé tout ce que le regretté M. Girard fit pour Valenciennes et la région, M. Devillers dit en outre :

« En matière religieuse, Alfred Girard était aussi net et aussi franc qu'en politique. Ses convictions à ce sujet n'ont jamais varié. Nous le retrouvons au moment de sa mort ce qu'il était lorsqu'il a commencé à réfléchir et à penser.

« Et, pour que ses funérailles fussent en harmonie parfaite avec ses principes, il a exigé impérieusement qu'il ne fît recours à aucune espèce de cérémonie d'aucun culte.

. . . . . .

« N'ayant jamais, écrit-il, porté atteinte aux croyances d'autrui, j'ai cette seule fois d'attendre pour les mêmes l'égalité de la tolérance et la réciprocité du respect. Mais dans le même esprit de liberté, j'admettrais parfaitement qu'il répugnât à tels de mes parents ou amis, spécialement de mon convoi civil. Qu'ils obéissent alors à leur foi sans hésitation ni scrupule. Ce n'est pas moi, si je leur survivais, qui les blâmerais jamais de conformer leurs actes à leurs convictions. »

« Pour honorer votre mémoire, termine M. le maire de Valenciennes, nous essaierons dans l'avenir de profiter de vos leçons. Nous suivrons votre exemple, nous poursuivrons votre œuvre féconde de progrès social et de vos vertus, comme de vos bienfaits, nous conserverons un impérissable souvenir. »

En termes très touchants, MM. Bouillon, président du Tribunal Civil, Pellion, conseiller municipal, ancien officier du 4e régiment de marche, et Lepez, président du comité radical, ont également retracé la brillante carrière politique et judiciaire de Me Alfred Girard. Ces discours ne nous ayant pas été communiqués, nous regrettons de ne pouvoir les publier.

Après les discours le cercueil a été inhumé. Les assistants se sont retirés fort émus.

Les Instituteurs de la Marne et le Cardinal Luçon

M. l'avocat général Sellignan vient, à la 1re Chambre de la Cour, de donner ses conclusions. S'inspirant de l'argumentation présentée il y a huit jours par Me André Hesse et Maurice Bach, il a conclu hier à la recevabilité et au bien-fondé de l'instance dirigée contre le cardinal Luçon.

Il a indiqué que les associations de fonctionnaires étaient incontestablement légales, et séparées des associations de droit commun, mais, a-t-il dit, ces associations ne sauraient exister et valablement plaider que dans les limites de l'objet qu'elles se sont donné. Or, prouvent-elles se donner ce but de défense professionnelle qui justifierait la recevabilité de leur action ? Tous les auteurs, les ministres le Conseil d'Etat l'ont déclaré : ce droit leur appartient. Cependant, dans l'exercice de ce droit, n'y a-t-il pas un emploi illégal par les prérogatives de l'Etat, dans le fait d'intenter un procès qui tend à détendre la fonction elle-même ? La question a été déférée par l'avocat du cardinal Luçon. Ce n'est pas la fonction que les instituteurs prétendent défendre. Ils défendent les avantages matériels et moraux qui sont attachés à la fonction qu'ils exercent et par lesquels ils pourraient légitimement compter en embrassant la carrière d'instituteur.

Il est vrai, sans doute, que sur ce point, l'association exercera des droits analogues à ceux d'un syndicat, mais la différence entre le droit syndical refusé aux fonctionnaires et le droit de s'associer subsiste néanmoins, et cette différence réside surtout dans l'interdiction de toute disposition statutaire ayant pour but de faciliter une cessation concertée du travail.

L'avocat général Sellignan démontre ensuite que l'intérêt poursuivi par les associations demanderesses est un intérêt collectif et non une totalisation d'intérêts individuels, ce qui eût rendu, suivant la Cour de Cassation, l'action irrecevable.

Il voit une faute de la part des rédacteurs de la lettre pastorale dans le fait d'avoir porté des attaques générales sans précisions, et par conséquent sans contrôle, contre le corps enseignant primaire tout entier.

L'arrêt sera rendu à huitaine.

Un nouveau type de Sous-marin

Un sous-marin d'un nouveau type entre ces jours en service : c'est le « Charles-Brun », construit à Toulon.

Le « Charles-Brun » offre cette particularité qu'il est mû par un moteur unique, fonctionnant à la fois en surface et en plongée. C'est un officier du génie maritime, M. Maurice, qui a inventé un système de chaudière tel que grâce à l'emploi d'une matière accumulatrice, la chaudière emmagasine, pendant la marche en surface, une chaleur qu'on utilise ensuite en plongée. On obtient de la sorte une vitesse supérieure à celle que donnent sur les autres sous-marins les batteries d'accumulateurs électriques.

Les essais ont parfaitement réussi.

La Camorra devant les Juges

Le 5 janvier commencera le transfert, de Naples à Viterbe, des quarante camorristes accusés de l'assassinat de Cuocolo et de sa femme. Ce transfert, par petits groupes, durera une quinzaine de jours, quant à la date exacte du procès, elle n'est pas encore fixée, quoique les inculpés attendent depuis quatre ans.

Un plan d'évasion

La police vient de découvrir les trames d'un complot fomenté par les membres de la Camorra pour délivrer les chefs de cette association, actuellement en prison préventive.

Ce complot devait être mis à exécution au moment du transfert des inculpés de Naples à Viterbe, où aura lieu le procès.

La police refuse de donner de plus amples explications et a pris des mesures exceptionnellement rigoureuses pour éviter que des incidents se produisent.

NOUVELLES DE PARTOUT

ÉTRANGER

NEW-YORK. — Dans une salle de Greenebourg (Pensylvanie) où plusieurs personnes étaient réunies pour fêter le Noël, une explosion accidentelle a tué trois personnes et en a blessé huit.

NAPLES. — Un formidable incendie a détruit tout un village ; 7 victimes ; on compte de nombreux morts et blessés.

Feuilleton du 28 Décembre N° 78

LE PÊCHÉ DE MARTHE

Par Paul BERTNAY

Gilberte avait assoupi glissé son bras sous celui de Florestan.

Et, les deux amoureux, comme un vieux couple, un peu dépaysé, — elle, habillant comme un petit oiseau peureux, — lé renaissement frileux, en prenant le boulevard Magenta.

Parce que, l'omnibus, c'est bon pour ceux qui ont de l'argent, leur disait-il, et, comme ils n'ont rien aux poches qui le garnisse, leur argent, pour faire une belle figure à leur chère.

C'est ainsi qu'ils arrivèrent rue Clignancourt et qu'ils pénétrèrent dans la vaste cour formant entrepôt où, tout au fond, un petit pavillon qu'on a déjà reconnu serait un centre de fleurs et de vignes vierges, — pendant que du jardinet, d'où d'une fenêtre, s'élevaient des abois frénétiques.

— Voyons, Castor, s'écriait la fillette quand Annie ouvrit la porte à dame-rose, — tu vas le bien le lécher tranquille ! — Mais le mieux que c'est pas vrai ! — Et, tu vas le mettre dans le petit cagnard dans le fond du jardin !

Et, tout en disant, tout en se démenant en sautillant, — Oui... la ce sa bon Castor... le est pas bon tout tout... je t'aime bien... mais laisse moi tranquille, mon chéri... tu ne vois donc pas que je me salis toute ma robe et que je petit pire va me gronder...

Elle se retournait en Hant vers Florestan :

— Je lui dis ça pour lui faire croire..

Et elle entra en coup de vent.

— Bonjour, Rose.

— Bonjour, mam'selle...

La vieille Rose était assurément celle qui avait pour elle la leçon... la leçon...

Toute voûtée, à présent, toute branlante.

Oui, ce sont bien ses invalides qu'elle avait dans cette pauvre petite maison, chez ce brave homme à qui, — voilà déjà longtemps, — elle avait dit :

« Monsieur, je ne suis pas bonne à grand'chose... mais enfin, je n'ai plus besoin de grand'chose non plus... Je ne vous coûterai pas cher à nourrir... Vous ne trouverez bien, un coin pour moi couchée, et je ne vous en demande pas plus pour faire votre déjeuner et votre dîner et pour tenir la maison bien propre.

La cuisine qu'elle faisait, mon Dieu, était assez indifférente.

D'autant qu'il y réussit — chose entendue et convenue — une économie spartiate.

Mais bah ! quand on a bon appétit !...

Et, Gilberte... quand elle s'arrivait pas à le mettre à l'eau d'orge et de noisette qu'aimait par dessus tout le vieux bonhomme, et bien, un beau matin, tout le monde s'y mettait, Gilberte comme Florestan.

On frottait... on époussetait... on faisait le grand nettoyage.

Et ça était...

Ce n'était même pas trop mal, à tout prendre.

De sorte que ce jour-là, comme les autres, tout était en ordre dans la chambre, revenue à la chambre de Gilberte et qui j'ai aussi le rôle de salon...

... Le salon auquel le piano, les couronnes, les palmes et les « souvenirs » du vieux tenor donnaient un aspect assez pittoresque et que Florestan trouvait tout simplement le plus beau des salons du monde.

D'ailleurs, aussitôt arrivée, Gilberte, de son propre mouvement, s'était précipitée au piano :

— Allons, petit père, ne perdons pas notre temps... la leçon... la leçon...

Et Florestan, qui avait soigneusement quitté et suspendu sa redingote pour endosser un vieux gilet de laine qu'il appelait noblement son veston d'intérieur (dame, il ne fallait pas le fatiguer inutilement, cette redingote, ça coûtait si cher à remplacer !), Florestan s'était installé dans son fauteuil, une règle à la main pour battre la mesure, — tout à côté du tabouret où Gilberte préludait déjà en faisant des gammes décordonnées.

Mais lui, arrêtant ce fort chromatique :

— Allons, chérie, la sonate de Mozart... et maintenant que tu en sais le doigté, attention à l'expression.

... N'oublie pas : on dit « le tendre Mozart », Tout, chez lui, est grâce, sensibilité et délicatesse... Va, mignonne... avec des doigts de velours.

Et la petite, très sérieuse, très appliquée, avec une flamme dans ses yeux d'un bleu profond, commença à jouer, pendant que le vieux ténor dodelinait de la tête, en battant doucement la mesure avec sa règle :

— Bien... Ah ! pas si bien, ça. Recommence ce trait, là ! as martelé trop dur...

... La, c'est mieux... Encore une fois, voyons... Ah ! bien, bien, cette fois... tout à fait dans le style... bravo !

Et la leçon s'était prolongée une grande heure... Après laquelle c'est lui qui avait été obligé de dire :

— C'est fini. Assez pour cette fois, tu te fatigues... tu es toute en moiteur...

— Ah ! petit père... j'aime tant... et puis tu apprends si bien !

— Et toi, chérie, tu comprends si vite !

— Alors, tu es content ?

— Oui, ma mignonne, très content... très heureux...

— Eh bien, petit père aimé... donne-moi ma récompense.

— Ta récompense ?... Ah-il comme s'il ne comprenait pas.

— Oui, oui, tu sais parfaitement ce que c'est.

— Oh ! tu veux... déjà ?

— Oui... oui... tout de suite.... Après, tu diras que c'est trop tard... que tu n'as pas le temps... que tu dois retourner à ton machin.

— Oh ! Gilberte... machin... qu'est-ce encore que ce mot-là ?

— Machin ?... Mais le maîtresse le dit. L'autre jour, mon tablier était détaché et c'est elle qui me criait : « Voyez donc, Gilberte, votre machin qui pend encore... Jamais vous ne serez ordonnée, ma pauvre enfant !... »

Et Florestan riant comme un bienheureux :

— Alors... va pour machin.

— Et ma récompense...

— Soit, puisque tu veux.

Et prenant au piano la place de Gilberte, pendant que la petite se campait, droite à côté de lui, juste en face du quinquet, qui semblait avoir été installé, exprès, au-dessus de la tablette.

— Allons, fil-il en plaquant un accord, tête-moi d'abord des sons. Mi...

Et la petite d'une voix encore enfantine mais déjà vibrante, claire et veloutée, commença le médium : Aaah... en attaquant le son pianissimo, en l'enflant peu à peu et en le diminuant ensuite jusqu'à le rendre presque imperceptible.

— Pas mal... surveille bien dans la glace la position de la bouche... un peu riante... parce que le son est relativement bas... un peu plus sérieuse à mesure que le son s'élèvera...

... La « la », à présent.

Il plaqua un deuxième accord.

Et surveillant ainsi l'émission... montrant à chaque instant, — en flânant lui-même des sons — comment il fallait s'y prendre, — rectifiant l'attitude... s'arrêtant à la moindre défectuosité ; — il lui fit monter, note par note, un peu plus d'une gamme.

— Assez ! fit-il enfin.

— Mais je peux bien aller plus haut

— Seulement, je ne veut pas que tu y ailles, je le défends... Même en t'amusant. Il ne s'agit pas de te fatiguer la voix, mais de l'assouplir. C'est comme ça que tu chanteras bien et longtemps, mam'selle Bidou.

— Comme toi.

— Oh ! moi !

— Mais tu chantes encore si bien, petit père... pourquoi ne chantes-tu plus jamais?

— En public ?

— Oui, répondit-elle dans toute la sincérité de son affection pour son professeur et de sa confiance en son talent.

— Parce que... ce que je leur chanterais...

— Tiens, la dernière fois que j'ai voulu leur montrer ce que c'était que du chant... j'ai choisi cette romance de « Joconde », qui est si délicieuse... et que, sans me vanter, je chante dans la pure tradition de Martin, qui avait le rôle... et à qui je l'ai entendu dire vingt fois.

Et il se mit à fredonner, à mi-voix :

« Dans un délire extrême
« On veut fuir ce qu'on aime.
« Et l'on revient toujours
« A ses premiers amours... »

— C'est exquis, n'est-ce pas ? faisait-il après avoir fignolé sa cadence finale comme s'il eût joué, un jour d'abonnement, dans l'ancienne salle de l'Opéra-Comique.

— Oui... joli comme tout.

— Eh bien, ils ont cri comme des brules qu'ils sont : A Bielère !...

— Oui, ma chérie, ils voulaient envoyer Nicolo à Bicêtre !...

... Ils ne savaient pas seulement que l'auteur de « Joconde » est mort depuis 1818 !... Ah ! les brutes... les brutes !...

Et ne soupçonnant même pas, digne homme, que c'est lui qu'envoyaient ainsi à l'asile des vieux les habitués des Folies-Nouvelles, il revint à son sujet, en haussant les épaules :

— Voyons, les arpèges, à présent.

Et, quand elle eut chanté une demi-heure, fermant le piano :

— Assez pour aujourd'hui... mam'selle Bidou. Ça ne va pas mal... A moi d'être récompensé, à présent.

(A suivre).

BAPTÊME

DELESPAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

93, rue Nationale, Lille